

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt 9435

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AB INBEV FRANCE
immeuble Crystal 38 Place Vauban Zac Euralille
Romarin
59777 Euralille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AB INBEV FRANCE

Numéro RCS : 321 336 208

Numéro Gestion : 1981B00155

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 38 allée Vauban avenue de la
République Zac Euralille Romarin
59110 La Madeleine

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 13/04/2021

Sous le numéro : 9435

Délivré à Lille-Métropole le 14 avril 2021

Le Greffier,



1

BILAN - ACTIF

2021.50.0943566
DGFIP N° 2050 2020POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORMEFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AP-Inbev France

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 35 Allée Vauban 59119 La Madeleine

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9

Néant *

			Exercice N clos le.		N-1	
			31/12/2019		31/12/2018	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	438 127	24 088
		Fonds commercial (1)	AH	AI	94 518	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	28 643 499	13 184 872
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	6 718	8 161
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 008 055	526 364
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	51 652 488	20 667 358
		Immobilisations en cours	AV	AW		72 277
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	427 619	799 153
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	7 749	8 237
		Prêts	BF	BG	14 491 225	26 084
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	170 674	146 065
	TOTAL (II)			BJ	BK	96 940 677
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	26 838	26 838
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	18 684 355	17 551 658
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	70 183 007	53 835 733
		Autres créances (3)	BZ	CA	81 125 142	107 937 843
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	49 300	360 046	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 413	4 187	
	TOTAL (III)	CJ	CK	170 073 057	179 716 307	
	Frais d'émission de prêt à terme	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
	Écarts de conversion actif (VI)	CO				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CP	IA	267 013 734	215 154 882	
Renvois : (1) Dont droit au 31/12/2019			CP	62 756 266	204 257 467	215 154 882
Clause de réserve de propriété *			CP	306 724	(3) Part à plus d'un an	CR
Immobilisations			Stocks :			
			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1/33

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS A3-Inbay France		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB	174 659	174 659	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 525 612	1 262 866	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 971 279	19 397 296	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	26 991 552	26 154 822
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	672 558	771 131	
	Provisions pour charges	DQ	4 984 976	2 847 083	
	TOTAL (III)	DR	5 657 535	3 618 214	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 191 350	58 834	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	3 508 430	587 154	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 390 834	83 643 275	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 573 718	42 052 998	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 517 307	1 226 109	
Autres dettes	EA	52 426 738	57 813 473		
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)		EC	171 608 379	185 381 844	
TOTAL (IV)		ED			
Ecart de conversion passif* (V)		EE	204 257 467	215 154 882	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	204 257 467	215 154 882	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	170 968 749	185 381 844		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	4 191 350	58 834		

* Des explications concernant les rubriques 59000 LILLE dans la notice 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB-Inbev France</u>		Exercice N		Exercice (N - 1)					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	701 365 734	FB	5 863 027	FC	707 228 762	660 685 333	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	698 598	FH	1 655 039	FI	2 353 638	2 795 188	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	702 064 332	FK	7 518 067	FL	709 582 400	663 480 522	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 363 919	2 548 166	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 863 067	1 444 046	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	712 809 387	667 472 734	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	273 152 824	286 668 008	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(695 305)	(2 537 856)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		50 254	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(20 430)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	197 571 623	159 480 531	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	150 629 107	139 429 851	
	Salaires et traitements*					FY	19 801 599	20 055 147	
	Charges sociales (10)					FZ	7 076 385	6 322 714	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	14 980 863	13 456 889
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 596 439	1 430 212
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 869 326	1 869 384	
	Autres charges (12)					GE	246 873	1 450 648	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	670 229 738	627 655 357	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	42 579 649	39 817 377		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	14 562		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		25 001	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	66 838	64 479	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 808	4 407	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	560 630	623 512	
	Différences positives de change					GN	24 186	197 906	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	686 463	890 305		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	51 959	443 714	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 551 961	4 385 477	
	Différences négatives de change					GS	110 002	281 867	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4 713 923	5 111 059		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 027 459)	(4 220 753)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	38 566 752	35 571 622		

Designation de l'entreprise SAS AB-Inbev France		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	174 522	180 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 479 354	766 195
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 542 072	1 000 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 195 950	1 946 195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 352 415	5 859 204
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 505 205	404 922
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 857 621	6 264 126
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 661 671)	(4 317 930)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	746 478	757 274
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 187 324	11 099 121
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	717 706 364	670 309 235
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	697 735 084	650 911 939
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	19 971 279	19 397 296
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	103 655	152 647
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	34 348	9 210
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	533 913	575 008
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	246 515	248 622
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6		
	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'éléments d'actifs incorporels & corporels		318 529	978 867	
Cessions d'éléments d'actifs financiers		1 186 677	500 487	
Reprises dépréciations des comptes clients			1 855 883	
Reprises dépréciations de Reprises de dépréciations d'actifs financiers			686 190	
Penalités retard de livraisons		5 144 144		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 204 257 467€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 717 706 364€ et celui des charges de 697 735 084€, dégagant un bénéfice de 19 971 280€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).



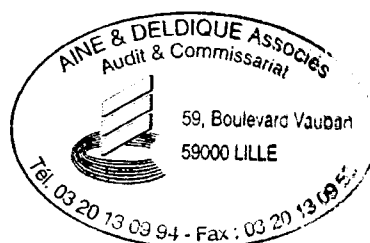
1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Cession de titres

Au cours de l'exercice, notre société a cédé la totalité de sa participation :
- dans la filiale MAUGER sise à Passais La Conception.

1.2. Evénements post-clôture

Suite à la crise sanitaire, la société a eu recours aux mesures de chômage partiel et a pu bénéficier du report de paiement de certaines dettes fiscales et sociales.



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette

Prêts



La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 0,90% contre 1,83% sur exercice précédent.

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

Des honoraires pour 1900€ ont été facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DDL).

2.9. Credit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE 2018 a contribué pour partie au financement sur l'exercice d'une augmentation des effectifs d'une part et des investissements commerciaux d'autre part.



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance



Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	23 981 342	KE		KF 7 873 635	
CORPORELLES	Terrains		KG	8 161	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	305 803	KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	550 629	KT		KU 457 425
				KV	42 297 993	KW		KX 11 728 735
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY		KZ		LA
		Matériel de transport *		LB	1 699 723	LC		LD 58 767
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG
		Emballages récupérables et divers *		LH	72 277	LI		LJ
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM	
	Avances et acomptes		LN	44 934 589	LO		LP 12 244 928	
TOTAL III								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	1 613 809	8V		8W		
	Autres titres immobilisés	IP	8 237	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	15 005 872	IU		IV		
	TOTAL IV	LQ	16 627 918	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	85 543 850	OH		OJ	20 118 563		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	56 700	LV	2 622 133	LW	29 176 144	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	1 442	LX		LY	6 718	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	305 803	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 008 055	ML	
			IU	(436 223)	MM	4 023 577	MN	50 439 374	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de transport	IW		MS	545 376	MT	1 213 114	MU	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IX		MV		MW		MX	
		Emballages récupérables et divers *	MY	72 277	NZ		NA		NB	
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE		NF	
	Avances et acomptes		NG	4 568 953	NH	52 667 263	NI			
TOTAL III		IV	(56 700)							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		OT		OW		
	Autres participations	IO		OV	427 619	OZ				
	Autres titres immobilisés	II		2C	7 749	2D				
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2F	14 661 899	2G				
	TOTAL IV	I3		2H	15 097 269	2I				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		2J	96 940 677	2K					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16/33

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CV	EL	EM	EX
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
		10 796 470	5 415 165	2 328 972	13 882 663
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
		24 265	71 172		95 437
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
		21 860 303	9 619 162	3 998 209	27 481 256
corporelles	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
		1 093 012	181 166	545 376	728 801
TOTAL III	QU	23 283 383	9 565 698	4 543 586	28 305 495
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	OV	34 079 854	14 980 863	6 872 558	42 188 159

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Ins gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NO+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice88 Boulevard Vaucluse
59000 LILLEDotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

Z8

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

41/33

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	JU	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	JV	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	JX	TI	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	JY	TP	TQ	TR
TOTAL I		JZ	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	5V
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y	5Z
TOTAL II		5Z	6A	6B	6C
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6D	6E	6F
		- corporelles	6G	6H	6I
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L
		- titres de participation	6M	6N	6O
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	6P	6Q	6R
	Sur stocks et en cours	6S	6T	6U	6V
	Sur comptes clients	6W	6X	6Y	6Z
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6A	6B	6C	6D
TOTAL III		6E	6F	6G	6H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		6I	6J	6K	6L
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	6M	6N	6O
		- financières	6P	6Q	6R
		- exceptionnelles	6S	6T	6U
			6V	6W	6X
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice en plus ou en moins par rapport à l'article 39-1-5° du C G I		6Y	6Z	6A	6B

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant les données sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Cadre A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP	14 491 225	LR	14 491 225	US					
	Autres immobilisations financières			UT	170 674	UV	170 674	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	131 287		131 287						
	Autres créances clients			VX	70 051 719		67 551 719				2 500 000		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Proportion pour dépréciation arbitrairement constatée) <input type="text" value="0"/>			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	142 938		4 118				138 820		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VMI									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 849 261		8 849 261						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	72 132 942		72 132 942						
	Charges constatées d'avance			VS	4 413		4 413						
	TOTAUX				VT	165 974 463	VU	163 335 643	VV		2 638 820		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								

Cadre B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 191 350		4 191 350						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	695 858		56 228		639 630				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 390 834		67 390 834						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 968 340		4 968 340						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 108 922		4 108 922						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	499 163		499 163						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 217 035		10 217 035						
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 780 257		22 780 257						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 517 307		1 517 307						
Groupe et associés (2)		VI	2 812 571		2 812 571						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	52 426 738		52 426 738						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	171 608 379	VZ	170 968 749		639 630		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ								
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								



(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	33 319 000
Etat - produits a recevoir	
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	33 319 000
CREANCES	33 319 000
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	33 319 000



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	4 413
Services extérieurs	
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	4 413
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 413



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBÉREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionariat

- CAVENOR, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 31,94 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 68,06 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

CAVENOR et INBEV BELGIUM font partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	1 262 866	262 746				1 525 612
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	19 397 296	-262 746	-19 134 550	19 971 280		19 971 280
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	26 154 822	0	-19 134 550	19 971 280	0	26 991 552



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	265 057			80 000	185 057
Provisions pour litiges	265 057	0	0	80 000	185 057
Cautions emprunteurs	506 074			18 572	487 502
Provisions pour garanties donnees	506 074	0	0	18 572	487 502
Retraite	1 000 000			157 000	843 000
Provisions pour pensions	1 000 000	0	0	157 000	843 000
Restructuration	1 847 083	2 869 327	569 339	5 094	4 141 977
	0				0
Autres provisions pour risques et charges	1 847 083	2 869 327	569 339	5 094	4 141 977
TOTAL II	3 618 214	2 869 327	569 339	260 666	5 657 536
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	814 656		668 190	48 124	98 342
Autres immobilisations financières : Prêts	14 833 723	51 959	197 405	333 102	14 355 175
Stocks	437 390	837 786			1 275 176
Comptes clients	2 559 601	3 616 916	1 855 883		4 320 634
Autres : fournisseurs debiteurs	0	141 737			141 737
TOTAL III	19 022 413	4 648 398	2 721 478	381 226	20 568 107
TOTAL (I+II+III)	22 640 627	7 517 725	3 290 817	641 892	26 225 643



CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	15 339
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	15 339
Fournisseurs factures non parvenues	38 940 634
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	38 940 634
Dettes provisionnees congés payés	2 588 004
Personnel : autres charges à payer	2 331 389
organismes sociaux charges à payer	2 934 354
Etat : charges à payer	178 282
DETTE FISCALES ET SOCIALES	8 032 029
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	1 517 307
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 517 307
R.R.R. à accorder et avoirs à établir	10 776 572
Diverses charges à payer	11 138 888
AUTRES DETTES	21 915 460
CHARGES A PAYER	70 420 769



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	687 245 015	5 863 027	693 108 042
Articles publicitaires	6 684 423		6 684 423
Boni sur emballages	7 436 298		7 436 298
VENTES DE MARCHANDISES	701 365 736	5 863 027	707 228 763
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	594 943	1 655 040	2 249 983
Produits des locations	103 655		103 655
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	698 598	1 655 040	2 353 638
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	702 064 334	7 518 067	709 582 401



TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	533 913
EXPLOITATION	533 913



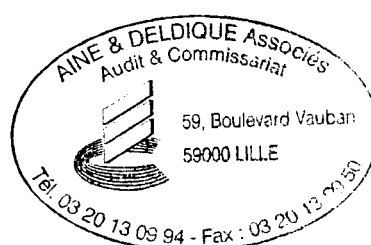
**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : (PCG,
art. 833-14/3)**

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	7 562		-7 562
Penalites retard de livraisons	5 144 144		-5 144 144
Pertes/produits sur créances clients	2 200 709	174 523	-2 026 186
			0
OPERATIONS DE GESTION	7 352 415	174 523	-7 177 892
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	318 529	978 867	660 338
Cessions d'elements d'actifs financiers	1 186 677	500 487	-686 190
OPERATIONS EN CAPITAL	1 505 206	1 479 354	-25 852
Reprises depreciations des comptes clients		1 855 883	1 855 883
Reprises depreciations des actifs financiers		686 190	686 190
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	2 542 073	2 542 073
TOTAL	8 857 621	4 195 950	-4 661 671



VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)**Taux moyen de l'impôt :****34,296210%**

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	38 536 629	6 519 165	-1 363 456	-5 241 080		38 451 258	13 187 324	25 349 305
Resultat courant long terme	30 124		-30 124			0	0	30 124
Resultat courant	38 566 753	6 519 165	-1 393 580	-5 241 080	0	38 451 258	13 187 324	25 379 429
Resultat exceptionnel court terme	-4 661 671	2 033 748	-1 855 883	4 483 806		0	0	-4 661 671
Resultat exceptionnel long terme	0					0	0	0
Resultat exceptionnel	-4 661 671	2 033 748	-1 855 883	4 483 806	0	0	0	-4 661 671
Participation des salaires	-746 478	746 478	-757 274	757 274		0	0	-746 478
Total court terme	33 128 480	9 299 391	-3 976 613	0	0	38 451 258	13 187 324	19 941 156
Total long terme	30 124	0	-30 124	0	0	0	0	30 124
Benefice ou perte	33 158 604	9 299 391	-4 006 737	0	0	38 451 258	13 187 324	19 971 280



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions réglementées										
11 Provisions à réintégrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions à réintégrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	757 274	0			746 478	757 274	746 478		(10 796)	
organique	818 667	0			870 000	818 667	870 000		51 333	
provision perte de change	0	0								
32 A déduire ultérieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	1 000 000	0				157 000	843 000		(157 000)	
provision restructuration	1 624 727	0			1 801 816	387 789	3 038 754		1 414 027	
depreciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
depreciation prêts	670 683	0			11 033		681 716		11 033	
depreciation produits financiers courus sur prêts	55 160	0			6 982		62 142		6 982	
depreciation stocks	0	0								
depreciation clients	2 454 536	0			3 613 140	1 855 883	4 211 793		1 757 257	
4 Produits non taxables temporairement	0									
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposables) fiscalement et non encore comptabilisées	0									
Charges différées et étalées	0									
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes	0									
écarts de conversion actif										
TOTAL	7 852 608	0	0	0	7 049 449	3 976 613	10 925 444		3 072 836	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Deficits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Reserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers



Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société astreinte à la publication 1 Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2 Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Sofabo	Lavilledieu	200 000	600 097	34,00%	50 080	427 619	329 277			5 066 141	31/12/2019
TOTAL					50 080	427 619	329 277	0	0	5 066 141	
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société astreinte à la publication ... Filiales françaises (ensemble) Filiales étrangères (ensemble) Participations dans les sociétés françaises (ensemble) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)						0	0	0	0	0	



INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



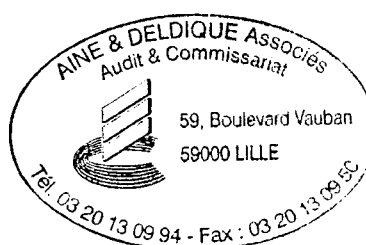
VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	97,80
Agents de maitrise et techniciens	164,51
Employes	7,67
ouvriers	
Personnel salarie	269,98
Cadres	24,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
ouvriers	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	24,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE
DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	



ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prêts clients	4 174 849					4 174 849	
ENGAGEMENTS DONNES	4 174 849	0	0	0	0	4 174 849	0
Cautions sur prêts clients	224 287						224 287
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						6 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						3 ans
ENGAGEMENTS RECUS	9 906 199	0	0	0	0	0	9 906 199
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						



AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 JUILLET 2020

L'an DEUX MILLE VINGT,

Le VINGT SEPT JUILLET

Dans les locaux des sièges sociaux des Associés à BRUXELLES (Belgique),
Boulevard Industriel 21,

Madame Cybelle Buyck et Madame Romanie Dendooven, agissant en qualité de
représentantes de la Société INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge,
ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Associée unique de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée unique, comme Présidente de
séance, en l'absence de Monsieur Jacques LEBEL, président non associé de la
société
AB InBev France,

I - Ont préalablement exposé ce qui suit :

Le 12 Juin 2020, le Conseil de Présidence d'AB InBev France a arrêté les comptes
annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019
ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux
comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019, le rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à
l'associée.

L'inventaire a été tenu à la disposition des associées au siège social dans les délais
légaux.

II - Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux membres du Conseil de Présidence,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions.
- Augmentation du capital social réservée aux salariés dans le cadre des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil de Présidence et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil de Présidence quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'associée approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 145 468 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée a pris connaissance de la proposition d'affectation du résultat émise par le Conseil de Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 19 971 280 euros comme suit :

- au poste report à nouveau pour : 19 971 280 €

Conformément à la loi, l'associée constate qu'au cours des trois exercices précédents, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

- 2016 : 0 €
- 2017 : 46 690 035 €
- 2018 : 19 134 550 €

TROISIEME DECISION

L'associée, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

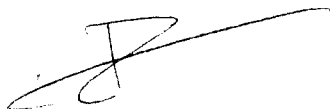
L'associée rappelle que la loi sur l'épargne salariale fait obligation aux sociétés par actions simplifiée de se prononcer tous les trois ans sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

Aussi, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, l'associée décide de ne pas procéder à une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés de la société.

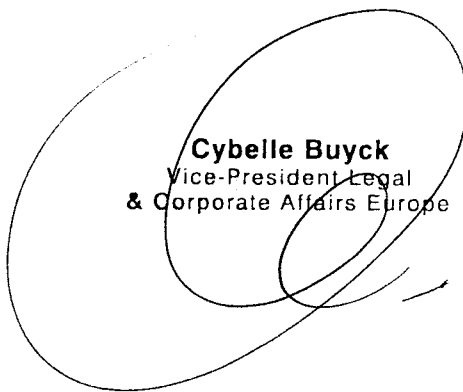
De tout ce que dessus, l'associée a dressé et signé le présent procès-verbal.

INBEV BELGIUM

Ruben Vaessen
LCA Director



Cybelle Buyck
Vice-President Legal
& Corporate Affairs Europe



POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

AB-INBEV FRANCE

SAS au capital de 3 800 000 €

Siège social : Immeuble Crystal - 38, allée Vauban ZAC Euralille Romarin

59110 LA MADELEINE

321.336.208 R.C.S. Lille

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Peter CAMMAERTS, Président non associé d'AB-INBEV FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé conformément aux statuts, les termes de ce rapport ont été définitivement arrêtés par le Conseil de Présidence.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - SITUATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le marché total de la bière en 2019 a reculé de 0.3% pour les circuits connus
(source : Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2019)

Le circuit CHR contribue pour -1% et le circuit alimentaire pour -0.2%.
(source : Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2019)

La décroissance du circuit CHR s'explique notamment par un ralentissement de la consommation de fûts (-2.1%), représentant à elle seule +85% de la consommation totale du secteur CHR.

Concernant le secteur alimentaire, les enseignes HMSM ont reculé de 0.3% et continuent de représenter quasiment 70% de la consommation totale du circuit. A noter la progression des enseignes dites E-Commerce (Drive) qui continuent leur progression avec une croissance de 8.7%, bien qu'encore peu représentatif dans l'ensemble du secteur alimentaire (environ 3% du circuit alimentaire total).

Les facteurs qui ont engendré ce recul du marché sont :

- Malgré le recrutement de nouveaux consommateurs et la poursuite de la valorisation et du développement des bières artisanales, le CHD est en recul par rapport à 2018 car ne bénéficiant pas des mêmes conditions climatiques exceptionnelles et de l'animation des points de vente par des événements sportifs internationaux.
- Malgré le développement de magasins spécialisés (bars à bières, magasins dédiés) et des investissements publicitaires promotionnels soutenus sur la catégorie, le secteur HSMS recule par rapport à 2018 dû en partie à un contexte social et politique inédit sur la fin de l'année de 2019.

B – SITUATION ET ACTIVITE LOGISTIQUE

En 2019 nous avons gardé les entrepôts existants, avec une antenne temporaire de avril jusqu'à juillet pour nos livraisons dans l'ouest de la France.

C - SITUATION ET ACTIVITE SOCIALE

Fin d'année 2019, nous avons annoncé le transfert de notre centre de services clients vers notre centre de services partagé basé à Prague afin de bénéficier de meilleures synergies déjà existantes avec d'autres pays.

II – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

A – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

III – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A - COMPTES ET RESULTATS AU 31/12/2019

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes et droits spécifiques inclus de 709 582 400 €, celui de l'année précédente était de 663 480 522 €, soit une variation positive de +6.95%.

Les principaux agrégats du compte de résultat en euros sont les suivants :

	2019	2018
Résultat d'exploitation	42 579 649	39 817 377
Résultat financier	-4 027 459	-4 220 753
Résultat courant avant impôt	38 566 752	35 571 622
Résultat exceptionnel	-4 661 671	-4 317 930
Résultat net	19 971 280	19 397 296

B - SITUATION FINANCIERE

Notre situation financière est gérée au niveau du groupe AB-INBEV, par la société COBREW - Brouwerijplein 1 située à 3000 LOUVAIN BELGIQUE, société du groupe AB-INBEV basée à BRUXELLES.

Nos comptes bancaires font l'objet d'une centralisation de trésorerie journalière.

La situation financière au 31/12/2019 s'élève à -7 650 480 €, elle était de -285 942 € au 31/12/2018.

Les capitaux propres de l'exercice 2019 avant affectation de l'exercice s'élèvent à 26 991 552 €. Ceux de l'exercice 2018 s'élevaient à 26 154 822 €

Au 31/12/2019, la situation financière représente donc -28.34% des capitaux propres.
 Au 31/12/2018 ce ratio était de -1.09%.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - ACTIVITE ET RESULTATS DES PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

V – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Suite à la crise sanitaire, la société a eu recours aux mesures de chômage partiel et a pu bénéficier du report de paiement de certaines dettes fiscales et sociales.

VI – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons continuer à gagner des parts de marché en développant nos ventes de bières et nous appuyer notamment sur nos marques fortes.

Nous poursuivons les synergies entre nos équipes et nous standardisons et automatisons les processus, là où cela est possible.

VII – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 19 971 280 € comme suit :

- au poste report à nouveau pour : 19 971 280 €

IX – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- 2016 : 0 €
- 2017 : 46 690 035 €
- 2018 : 19 134 550 €

X – CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 145 468 € de charges non déductibles fiscalement.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président.

XII- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons le nombre et le montant des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : Débit + Crédit -

	Article D.441 L-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 L-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	685	564	243	94	358	1 259	130	415	168	291	1 824	2 698
Montant total des factures concernées T.T.C.	2 877 701	-1 715 580	-837 702	-401 731	-1 552 232	-4 507 245	1 622 562	3 673 957	2 219 124	1 353 548	1 803 322	9 049 951
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice ou du Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	-0,61%	0,36%	0,18%	0,09%	0,33%	0,96%	0,23%	0,52%	0,31%	0,19%	0,25%	1,28%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels :						☒ Délais contractuels :					
	☐ Délais légaux :						☐ Délais légaux :					

Le Président



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la C.R.C. de Douai

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

**Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE**

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la (CRC) de Douai

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INBEV FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

➤

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

7

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la C.R.C. de Douai

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inber France			Néant	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 525 612	1 262 866
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 971 279	19 397 296
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	26 991 552	26 154 822
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
	Provisions pour risques	DP	672 558	771 131
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	4 984 976	2 847 083
	TOTAL (III)	DR	5 657 535	3 618 214
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 191 350	58 834
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 508 430	587 154
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 390 834	83 643 275
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 573 718	42 052 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 517 307	1 226 109
Compte régul.	Autres dettes	EA	52 426 738	57 813 473
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	171 608 379	185 381 844
Ecart de conversion passif* (V)			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	204 257 467
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Écart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	170 968 749	185 381 844
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	4 191 350	58 834

* Des explications concernant les écritures de bilan figurent dans la notice d'accompagnement.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB-Inbev France</u>		Exercice N		Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	701 355 734	FB	5 863 027
	Production vendue { biens *	FD		FE	
	services *	FG	698 598	FH	1 655 039
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	702 064 332	FK	7 518 067
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	1 363 919
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 863 067
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	712 809 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	273 152 824
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(695 305)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	50 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(20 430)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	197 571 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	150 629 107
	Salaires et traitements*			FY	19 801 599
	Charges sociales (10)			FZ	7 076 385
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*	GA	14 980 863
			- dotations aux provisions*	GB	
		Sur actif circulant :	dotations aux provisions*	GC	4 596 439
		Pour risques et charges :	dotations aux provisions	GD	2 869 326
	Autres charges (12)			GE	246 873
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	670 229 738
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	42 579 649
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	14 562
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	25 001
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	66 838
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	34 808
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	560 630
	Différences positives de change			GN	24 186
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)			GP	686 463
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	51 959
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 551 961
	Différences négatives de change			GS	110 002
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	4 713 923
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(4 027 459)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	38 566 752

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

3733

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	174 522	180 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 479 354	766 195	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 542 072	1 000 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 195 950	1 946 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 352 415	5 859 204	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 505 205	404 922	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 857 621	6 264 126	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(4 661 671)	(4 317 930)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	746 478	757 274	
Impôts sur les bénéfices *		HK	13 187 324	11 099 121	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	717 706 364	670 309 235	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	697 735 084	650 911 939	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	19 971 279	19 397 296	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	103 655	152 647	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	34 348	9 210	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	533 913	575 008	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	246 515	248 622	
	(13) Dont primes et cotisations facultatives A6				
	complementaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7				
	obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) (joindre en annexe) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cessions d'éléments d'actifs incorporels & corporels		318 529	978 867		
Cessions d'éléments d'actifs financiers		1 186 677	500 487		
Reprises depreciations des comptes clients			1 855 883		
Reprises depreciations deReprises des dépréciations des actifs fianci			686 190		
Penalités retard de livraisons		5 144 144			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

59, Boulevard Vauban
59000 LILLE

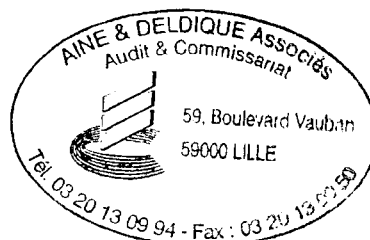
Tel : 03 20 13 09 94 - Fax : 03 20 13 03 30

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 204 257 467€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 717 706 364€ et celui des charges de 697 735 084€, dégageant un bénéfice de 19 971 280€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).



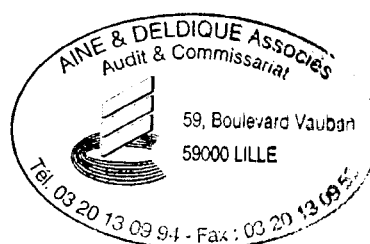
1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Cession de titres

Au cours de l'exercice, notre société a cédé la totalité de sa participation :
- dans la filiale MAUGER sise à Passais La Conception.

1.2. Evénements post-clôture

Suite à la crise sanitaire, la société a eu recours aux mesures de chômage partiel et a pu bénéficier du report de paiement de certaines dettes fiscales et sociales.



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts



- La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire.
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires. Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 0,90% contre 1,83% sur exercice précédent.

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

Des honoraires pour 1900€ ont été facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DDL).

2.9. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE 2018 a contribué pour partie au financement sur l'exercice d'une augmentation des effectifs d'une part et des investissements commerciaux d'autre part.



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance



Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

Néant ☐

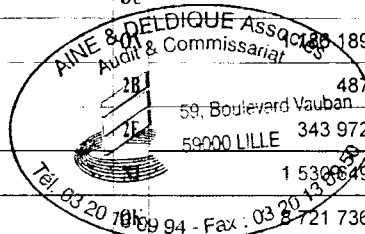
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Diminutions Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	23 981 342	KE		KF	7 873 635	
CORPORELLES	Terrains			KG	8 161	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	305 803	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS	550 629	KT		KU	457 425
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	42 297 993	KW		KX	11 728 735
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 699 723	LC		LD	58 767
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	72 277	LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	44 934 589	LO		LP	12 244 928	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U	1 613 809	8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP	8 237	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	15 005 872	IU		IV			
TOTAL IV			LQ	16 627 918	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	85 543 850	OH		OJ	20 118 563	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	56 700	LV	2 622 133	LW	29 176 144	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	1 442	LX		LY	6 718	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	305 803	MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 008 055	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	(436 223)	MM	4 023 577	MN	50 439 374	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	545 376	MT	1 213 114	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	72 277	MZ		NA		NB
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
		TOTAL III	IV	(56 700)	NG	4 568 953	NH	52 667 263	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OL		M7		OW	
	Autres participations		IO	427 619	OY		OZ		
	Autres titres immobilisés		II	7 749	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	14 661 899	2F		2G		
		TOTAL IV	I3	15 097 269	NK		2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	96 940 677	OL		OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group



100/33

Formulaire obligatoire annexe 55 A
du Code général des impôtsDésignation de l'entreprise SAS AB-Inoxy FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE 10 796 470	PF 5 415 165	PG 2 328 972	PH 13 882 663
Terrains			PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre		PM 305 803	PN (305 803)	PO	PQ
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 24 265	QA 71 172	QB	QC 95 437
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD 21 860 303	QE 9 619 162	QF 3 998 209	QG 27 481 256
	immobilisations corporelles	Matériel de transport		QH	QI	QJ
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 1 093 012	QM 181 166	QN 545 376	QO 728 801
Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT
TOTAL III			QU 23 283 383	QV 9 565 698	QW 4 543 586	QX 28 305 495
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			OX 34 079 854	OP 14 980 863	OQ 6 872 558	OR 42 188 159

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

59000 LILLE

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

Z8

SP

SR

Formulaire obligatoire article 39 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A - II) *	JU	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	JV	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	JX	TH	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	JY	TP	TQ	TR
TOTAL I		JZ	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (I) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	UH
		– financières	UG	UH	UH
		– exceptionnelles	UJ	UK	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice, en plus ou en moins, selon les régimes prévus à l'article 39-1-5° du C.G.I.

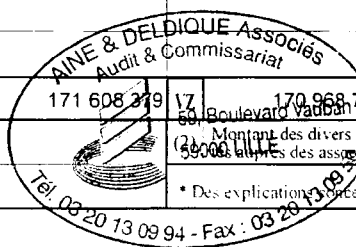
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur le état de détail des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Formulaire obligatoire (article 41 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Innov France		Neant *			
CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	131 287	131 287	
	Autres créances clients	VX	70 051 719	67 551 719	2 500 000
	Créance représentative de titres (Pas son pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anciennement consignés) L0)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	142 938	4 118	138 820
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	VM			
	Impôts sur les bénéfices	VB	8 849 261	8 849 261	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
	Divers	VC			
	Groupe et associés (2)	VR	72 132 942	72 132 942	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	4 413	4 413	
	Charges constatées d'avance	VT	165 974 463	163 335 643	2 638 820
	TOTAUX	VD			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 191 350	4 191 350	
	à plus d'1 an à l'origine	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	695 858	56 228	639 630
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 390 834	67 390 834	
Personnel et comptes rattachés		8C	4 968 340	4 968 340	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 108 922	4 108 922	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	499 163	499 163	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 217 035	10 217 035	
	Obligations cautionnées	VX			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 780 257	22 780 257	
		8J	1 517 307	1 517 307	
Groupe et associés (2)		VI	2 812 571	2 812 571	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	52 426 738	52 426 738	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ			
Produits constatés d'avance		8L			
TOTAUX		VY	171 608 379	170 968 749	639 630
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			



PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	33 319 000
Etat - produits a recevoir	
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	33 319 000
CREANCES	33 319 000
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	33 319 000



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	4 413
Services extérieurs	
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	4 413
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 413



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

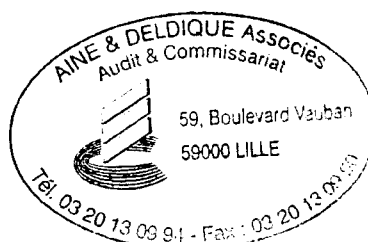
Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBÉREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionnariat

- CAVENOR, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 31,94 % des titres d'AB-INBEV FRANCE

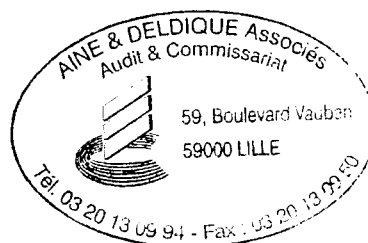
- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 68,06 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

CAVENOR et INBEV BELGIUM font partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	1 262 866	262 746				1 525 612
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	19 397 296	-262 746	-19 134 550	19 971 280		19 971 280
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	26 154 822	0	-19 134 550	19 971 280	0	26 991 552



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG. art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'homal	265 057			80 000	185 057
Provisions pour litiges	265 057	0	0	80 000	185 057
Cautions emprunteurs	506 074			18 572	487 502
Provisions pour garanties donnees	506 074	0	0	18 572	487 502
Retraite	1 000 000			157 000	843 000
Provisions pour pensions	1 000 000	0	0	157 000	843 000
Restructuration	1 847 083	2 869 327	569 339	5 094	4 141 977
	0				0
Autres provisions pour risques et charges	1 847 083	2 869 327	569 339	5 094	4 141 977
TOTAL II	3 618 214	2 869 327	569 339	260 666	5 657 536
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	814 656		668 190	48 124	98 342
Autres immobilisations financières : Prêts	14 833 723	51 959	197 405	333 102	14 355 175
Stocks	437 390	837 786			1 275 176
Comptes clients	2 559 601	3 616 916	1 855 883		4 320 634
Autres : fournisseurs debiteurs	0	141 737			141 737
TOTAL III	19 022 413	4 648 398	2 721 478	381 226	20 568 107
TOTAL (I+II+III)	22 640 627	7 517 725	3 290 817	641 892	26 225 643



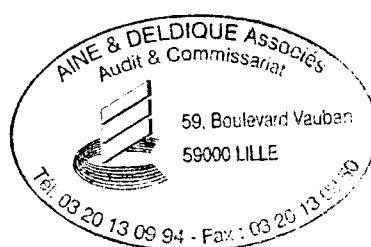
CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	15 339
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	15 339
Fournisseurs factures non parvenues	38 940 634
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	38 940 634
Dettes provisionnees congés payés	2 588 004
Personnel : autres charges à payer	2 331 389
organismes sociaux charges à payer	2 934 354
Etat : charges à payer	178 282
DETTE FISCALES ET SOCIALES	8 032 029
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	1 517 307
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 517 307
R.R.R. à accorder et avoirs à établir	10 776 572
Diverses charges à payer	11 138 888
AUTRES DETTES	21 915 460
CHARGES A PAYER	70 420 769



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	687 245 015	5 863 027	693 108 042
Articles publicitaires	6 684 423		6 684 423
Boni sur emballages	7 436 298		7 436 298
VENTES DE MARCHANDISES	701 365 736	5 863 027	707 228 763
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	594 943	1 655 040	2 249 983
Produits des locations	103 655		103 655
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	698 598	1 655 040	2 353 638
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	702 064 334	7 518 067	709 582 401



TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	533 913
EXPLOITATION	533 913



**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : (PCG,
art. 833-14/3)**

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	7 562		-7 562
Penalites retard de livraisons	5 144 144		-5 144 144
Pertes/produits sur créances clients	2 200 709	174 523	-2 026 186
			0
OPERATIONS DE GESTION	7 352 415	174 523	-7 177 892
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	318 529	978 867	660 338
Cessions d'elements d'actifs financiers	1 186 677	500 487	-686 190
OPERATIONS EN CAPITAL	1 505 206	1 479 354	-25 852
Reprises depreciations des comptes clients		1 855 883	1 855 883
Reprises depreciations des actifs financiers		686 190	686 190
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	2 542 073	2 542 073
TOTAL	8 857 621	4 195 950	-4 661 671



VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)Taux moyen de l'impôt :

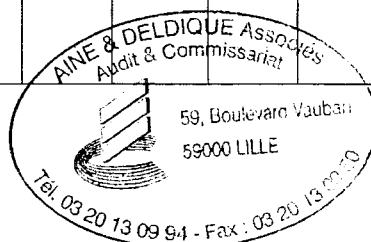
34,296210%

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	38 536 629	6 519 165	-1 363 456	-5 241 080		38 451 258	13 187 324	25 349 305
Resultat courant long terme	30 124		-30 124			0	0	30 124
Resultat courant	38 566 753	6 519 165	-1 393 580	-5 241 080	0	38 451 258	13 187 324	25 379 429
Resultat exceptionnel court terme	-4 661 671	2 033 748	-1 855 883	4 483 806		0	0	-4 661 671
Resultat exceptionnel long terme	0					0	0	0
Resultat exceptionnel	-4 661 671	2 033 748	-1 855 883	4 483 806	0	0	0	-4 661 671
Participation des salaires	-746 478	746 478	-757 274	757 274		0	0	-746 478
Total court terme	33 128 480	9 299 391	-3 976 613	0	0	38 451 258	13 187 324	19 941 156
Total long terme	30 124	0	-30 124	0	0	0	0	30 124
Benefice ou perte	33 158 604	9 299 391	-4 006 737	0	0	38 451 258	13 187 324	19 971 280



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions réglementées										
11 Provisions à réintégrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions à réintégrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	757 274	0			746 478	757 274	746 478		(10 796)	
organique	818 667	0			870 000	818 667	870 000		51 333	
provision perte de change	0	0								
32 A déduire ultérieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	1 000 000	0				157 000	843 000		(157 000)	
provision restructuration	1 624 727	0			1 801 816	387 789	3 038 754		1 414 027	
depreciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
depreciation prêts	670 683	0			11 033		681 716		11 033	
depreciation produits financiers courus sur prêts	55 160	0			6 982		62 142		6 982	
depreciation stocks	0	0								
depreciation clients	2 454 536	0			3 613 140	1 855 883	4 211 793		1 757 257	
4 Produits non taxables temporairement	0									
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	0									
Charges différées et étalées	0									
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes	0									
écarts de conversion actif										
TOTAL	7 852 608	0	0	0	7 049 449	3 976 613	10 925 444		3 072 836	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Déicits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Réserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers

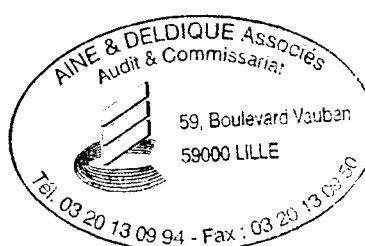


Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

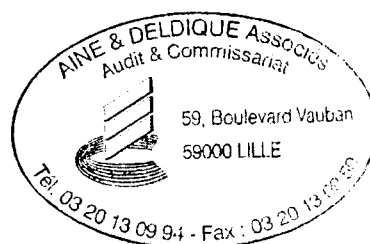
S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

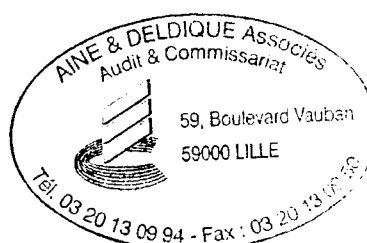
FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société astreinte à la publication 1 Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2 Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Sofabo	Lavilledieu	200 000	600 097	34,00%	50 080	427 619	329 277			5 066 141	31/12/2019
TOTAL					50 080	427 619	329 277	0	0	5 066 141	
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société astreinte à la publication Filiales françaises (ensemble) Filiales étrangères (ensemble) Participations dans les sociétés françaises (ensemble) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)						0	0	0	0	0	



INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

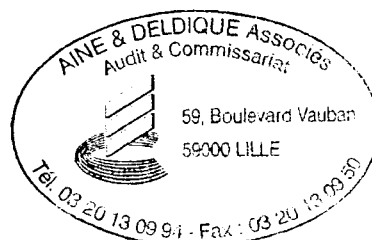
Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



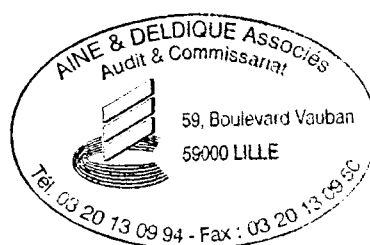
VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	97,80
Agents de maitrise et techniciens	164,51
Employes	7,67
ouvriers	
Personnel salarie	269,98
Cadres	24,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
ouvriers	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	24,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE
DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	



ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prêts clients	4 174 849					4 174 849	
ENGAGEMENTS DONNES	4 174 849	0	0	0	0	4 174 849	0
Cautions sur prêts clients	224 287						224 287
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						6 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						3 ans
ENGAGEMENTS RECUS	9 906 199	0	0	0	0	0	9 906 199
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						

